

196 avenue de la Division Leclerc 95160 MONTMORENCY

BARÈME DE NOS HONORAIRES MAXIMUM AU
21 JUILLET 2023

Commerces – Habitations

Le Barème affiché est un montant maximum, l'agence se réserve la libre liberté de baisser ses honoraires en fonction du type de mandat (exclusif ou non) ou pour tout autre raison.

RIX DE VENTE	HONORAIRES TTC EN % *
Au delà de 650 001€	4,5% TTC à la charge du mandant
De 400 001€ à 650 000€	5% TTC à la charge du mandant
De 250 001€ à 400 000€	6% TTC à la charge du mandant
De 150 001€ à 250 000€	8% TTC à la charge du mandant
De 100 001€ à 150 000€	10% TTC à la charge du mandant
Jusqu'a 100 000€	Forfait 10 000€ TTC à la charge du mandant
TERRAIN	8% TTC à la charge du mandant

Les honoraires sont compris dans le prix de vente et sont à la charge du vendeur sauf convention contraire prévue au mandat de vente.

Dans ce cas, le montant des honoraires prévus à la charge de l'acquéreur devra être clairement indiqué au paragraphe « prix de vente ».

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20%

**Carte professionnelle n° 9501 2016 000 011 947 délivrée par la CCI.
Paris Ile-de-France**